

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du 24 septembre 2024

Envoyé en préfecture le 21/10/2024

Reçu en préfecture le 21/10/2024

Publié le

S²LOW

ID : 038-213803570-20241021-DEL202445SUBBAS-DE

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre septembre, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le dix-huit septembre deux milles vingt-quatre se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRESENTS : Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Murielle SALCEDO, Michaël BUISSON-SIMON, Massimo BUSSA, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN, Christiane GAUTHIER-MEYER, Virginie DUCHEMIN, Marie Pierre MANGE.

ABSENTS : Christophe MASAT, Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN, Sophie VIAL, Bertho MAYETTE

POUVOIRS : Thierry VERGER donne pouvoir à Magali GUILLOT, Frédéric DUMOUCHEL, donne pouvoir à Christiane GAUTHIER-MEYER.

Secrétaire de séance : Pascal CROIBIER

Nombre de conseillers En exercice : 23 Présents : 16 Votants : 18
--

DEL 2024 45 : Autorisation pour verser une subvention à l'association ASSA Basket.

Votée à l'unanimité

La commune souhaite accorder une subvention exceptionnelle de 170€ à l'association ASSA Basket pour la confection du char pour le comice agricole 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accorde une subvention exceptionnelle de 170€ à l'association ASSA Basket.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 26 septembre 2024 ;

Le Secrétaire,

Pascal CROIBIER



Le Maire,

Magali GUILLOT

